

JUILLET 2009



Vivre à Salaunes

BULLETIN MUNICIPAL
N° 27



DELIBERATIONS
CDC MEDULLIENNE
COMMISSIONS
AFFAIRES SCOLAIRES
ASSOCIATIONS
TAM-TAM





LE MOT DU MAIRE

- La tempête du 24 janvier qui s'est abattue sur notre région n'a pas épargnée notre commune ni notre forêt communale.

Je souhaite ici faire l'écho pour souligner le formidable élan de solidarité et le travail extraordinaire réalisé par les pompiers, chasseurs, bénévoles, employés municipaux, services publics qui sont intervenus dans les plus brefs délais pour rétablir les accès à la voirie, à la forêt et la remise en service des différents réseaux publics.

Au-delà des ces actions demeure la problématique d'une forêt communale touchée sur chaque parcelle où il est nécessaire de conserver les arbres couchés mais non déracinés et d'évacuer ou de broyer les arbres abattus pour éviter la propagation de maladies.

- La crise économique et la réduction des dotations et allocations compensatrices de l'État compliquent la gestion municipale. Aujourd'hui, malgré la recherche à faire des économies, la perte de recettes de fonctionnement nécessite de faire évoluer notre fiscalité communale. Néanmoins, les deux principales taxes (habitation et foncière bâtie) restent toujours à un chiffre. Espérons un redressement progressif de la situation économique.

- En prévision d'une ouverture de poste pour la prochaine rentrée scolaire, un bâtiment modulaire vient d'être intégré au groupe scolaire. Les aménagements intérieurs et extérieurs vont être réalisés pendant les vacances.

- Un contrat de délégation de service public vient d'être signé par Gironde Numérique et Orange pour l'équipement en haut débit de la Gironde. Ainsi dans quelques mois, Salaunes devrait bénéficier des connections à débit de 2Mb/s.

- Actuellement se réalisent les travaux de sécurisation d'accès aux lotissements la Tuillière et le Capéran avec l'aménagement sur le chemin du Plecq, d'un plateau surélevé limité à 30 km/h.

- Je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances, sous d'autres cieus ou sous le soleil de Salaunes. Que cette période radieuse puisse être partagée par tous.

Jean-Marie Castagneau

SOMMAIRE

- 2. Le mot du maire
- 3. Délibérations du conseil municipal
- 8. La communauté de communes
- 9. Les commissions
- 10. Les affaires scolaires
- 14. Tempête Klaus
- 13 & 16. Sport, Loisirs, Culture, Vie Associative.
- 22. Tam-Tam Salaunais
- 27. Infos pratiques
- 31. Infos Services

« VIVRE A SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la publication :
Jean-Marie Castagneau

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Comptes administratifs

Les comptes administratifs 2008 des budgets de la commune (principal, bois et CCAS) ont été approuvés par le conseil municipal. Ils se présentent comme suit :

Budget commune

Dépenses de fonctionnement : 533 091,50 €	Dépenses d'investissement : 129 102,20 €
Recettes de fonctionnement : 529 343,48 €	Recettes d'investissement : 165 513,74 €
Excédent de l'année précédente: 112 675,24 €	Excédent de l'année précédente: 72 482,92 €
Résultat de l'exercice : - 3 748,02 €	Résultat de l'exercice : 36 411,56 €
Résultat à affecter : 108 927,22 €	Résultat à affecter : 108 894,46 €
Etat des restes à réaliser : 23 734,10 €	

Budget bois

Dépenses de fonctionnement : 62 734,35 €	Dépenses d'investissement : 88 770,18 €
Recettes de fonctionnement : 43 220,24 €	Recettes d'investissement : 0,00 €
Excédent de l'année précédente: 6 278,62 €	Excédent de l'année précédente: 84 092,31 €
Résultat de l'exercice : - 19 514,11 €	Résultat de l'exercice: -88 770,18 €
Résultat à affecter : - 13 265,49 €	Résultat à affecter : - 4 677,87 €

Budget CCAS

Dépenses de fonctionnement : 3 573,90 €
Recettes de fonctionnement : 2 980,00 €
Excédent de l'année précédente: 1 593,33 €
Résultat de l'exercice : - 593,90 €
Résultat à affecter : 999,66 €

■ F.D.A.E.C.

Chaque année, le Conseil Général de la Gironde intervient auprès des collectivités par le biais du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes pour financer des travaux de voirie et d'équipement ainsi que pour l'acquisition de matériel.

Cette année, la commune a choisi d'affecter la dotation voirie aux travaux de reprofilage et d'entretien du chemin des Saussets-deuxième tranche- ainsi que la première tranche du chemin du Plecq.

S'agissant de la dotation dite autres investissements, celle-ci sera affectée au financement d'investissement d'acquisition de matériel pour les services techniques, matériel informatique pour l'école et les services administratifs, divers équipements pour l'école et travaux d'aménagement des bâtiments et équipements communaux.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Taux des 3 taxes locales

La diminution du montant des dotations et allocations compensatrices de l'État a conduit la commune à augmenter le taux des trois taxes locales. En effet, la commune constate une perte de recettes de fonctionnement d'un montant de 5 134 €. Ainsi le taux de la taxe d'habitation passe de 8,24% à 9,23%, la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 8,13% à 9,11% et la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 19,97% à 22,37%.

■ Dotation Globale d'Équipement

Cette année, a été déposé un dossier de demande de subvention auprès des services de l'État en prévision de l'ouverture d'une nouvelle classe, dans l'attente éventuelle de l'ouverture d'un poste supplémentaire. Le taux de la subvention s'élève à 35 % .

■ Agence postale

Les horaires d'ouverture de l'agence postale communale ont été modifiés suite à la création du poste à 32 heures hebdomadaire.

■ Subventions aux associations

Comme chaque année, les subventions de fonctionnement aux associations communales ont été reconduites. L'attribution se fait au regard d'un formulaire dûment rempli par le président et le trésorier de chaque association.

Le montant est stable par rapport à l'année précédente, exception faite de l'A.C.C.A. qui a vu sa subvention augmentée pour lui permettre de faire évoluer son stand de présentation lors de la fête du terroir de l'automne. Le montant total des subventions s'élève à la somme de 6 930 € réparti comme suit :

Associations communales	2009
A.C.C.A	500,00 €
Amicale des pompiers	310,00 €
Club Au fil des ans	310,00 €
Comité des fêtes	1 200,00 €
U.S.S (Foot et Gym)	4 300,00 €
Chorale Les copains d'accord	310,00 €
Total	6 930,00 €

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Programme de travaux ONF

Actions qu'il serait utile d'entreprendre en 2009 dans la forêt communale.

Ce programme comprend :

Travaux d'investissement :

- Débroussaillage interlignes sur 72 ha (réalisé en régie communale)
- Dépressage semis sur 61 ha (réalisé par une entreprise)
- Dégagement des feuillus dans les lisières sur 14 ha (réalisé en régie communale)

Biodiversité :

- Entretien des 4 lagunes.

Équipement :

- Fourniture et pose de panneaux d'information : 2 unités

Budgets communaux 2009 qui s'équilibrent de la façon suivante:

• BUDGET COMMUNE

- Fonctionnement : dépenses et recettes : 672 362,00 €
- Investissement : dépenses et recettes : 339 631,00 €

• BUDGET BOIS

- Fonctionnement : dépenses et recettes : 100 510,00 €
- Investissement : dépenses et recettes : 35 705,00 €

• BUDGET CCAS

- Fonctionnement : dépenses et recettes : 4 409,00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

■ Vote du budget

■ Travaux et équipement mobilier école

Une demande de subvention pour réaliser le déplacement du bâtiment modulaire et son aménagement intérieur a été déposée auprès du Conseil Général. La subvention attendue est de 8712, 00 € .

■ Réfection de la toiture et vitraux de l'église

Un dossier de demande de subvention est déposée pour la réfection de la toiture et des vitraux de l'église.

Le Conseil Général intervient à hauteur de 25 % du montant hors taxes des travaux pour la réfection de la toiture et à hauteur de 30 % pour la réfection des vitraux de l'église.

■ Lotissement parc de Capéran

La commune a permis la réalisation d'un nouveau lotissement dénommé le Parc de Capéran. Le conseil municipal a donc procédé à la dénomination des voies du lotissement : vous emprunterez désormais la rue des Genets, la rue des Jonquilles et la rue des Mimosas.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Vacances funéraires

L'État a souhaité, dans un souci de simplification des formalités administratives imposées lors d'un décès, de restreindre le nombre d'opérations funéraires soumises à la surveillance des services de police.

Cette simplification s'accompagne d'une volonté d'uniformisation du régime des vacances funéraires sur tout le territoire français pour un montant unitaire qui doit s'établir entre 20 et 25 €. Le conseil municipal a retenu le montant le plus faible soit 20 €.

■ Soutien à l'ONF

Le conseil municipal, à la majorité, a apporté son soutien à l'Office National des Forêts qui doit faire face à un ensemble de mesures qui portent atteinte au régime forestier et à la forêt, notamment la diminution des effectifs, la spécialisation des métiers et l'abandon de la gestion plurifonctionnelle des forêts par un chef de triage et la fermeture de sites.

■ OGM

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'est prononcé contre toute utilisation d'organismes génétiquement modifiés sur le territoire communal.

■ Projet de transhumance

L'association Conservatoire des Races d'Aquitaine a élaboré un projet de transhumance en Gironde qui consiste à utiliser un troupeau pour mener des expériences d'entretien des espaces et des milieux par le pâturage. A cet effet, un itinéraire a été arrêté pour permettre le passage du troupeau ovins caprins sur les parcelles communales. La commune a également décidé de soutenir cette initiative en accordant une subvention de 500,00 € si le projet était réalisé.

■ Réserve parlementaire

Suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009, pour faire face aux réparations de la toiture de la cantine scolaire et de l'agence postale communale non prises en compte par la compagnie d'assurance, le conseil municipal décide de demander, dans le cadre de la réserve parlementaire, une subvention de 50 % du montant hors taxes des travaux s'élevant à 68 729,53 €

■ Tickets de cantine

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 2,30 euros le prix de vente des repas, à compter du premier jour de la rentrée des classes 2009-2010.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Rectificatif D.G.E

Le dossier de Dotation Globale d'Équipement doit être modifié suite au courrier de Monsieur le Sous-préfet e date du 07 mai : les dépenses d'acquisition de mobilier scolaire n'étant pas prises en compte. En revanche, s'agissant d'un projet à dimension « économie d'énergie », le montant de la subvention est plus élevé 40 % au lieu de 35%.

Il a été également déposé une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde pour une participation à ce projet à hauteur de 45 % soit un montant de 8712,81 €.

Les règles de la comptabilité publique plafonnent les aides directes à 80% du montant de la dépense subventionnable, la commune sollicite donc au final une participation financière au titre de la D.G.E. pour la réalisation des travaux de rénovation d'un bâtiment modulaire en vue de son intégration au groupe scolaire à hauteur de 37,29% du coût HT du projet (20401,66 €) soit un montant de 7 607,78 €.

La part d'autofinancement du projet s'élève donc à la somme de 8 079,80 € TTC.

■ Bâtiment modulaire

Intégration d'un bâtiment modulaire au groupe scolaire en prévision d'une ouverture de poste à la rentrée de septembre.



	Coût	Financement
Montant des travaux	20 401,66 €	
TVA 19,6%	3 998,73 €	
Total TTC	24 400,39	
DGE : 37,29 %		7 607,78 €
Subvention conseil général		8 712,81 €
Autofinancement		8 079,80 €
Total TTC	24 400,39 €	24 400,39 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA MÉDULLIENNE

■ Gironde numérique

Lors de la réunion toutes commissions de la communauté de communes la Médullienne du 10 juin à Moulis, nous avons rencontré « Gironde Numérique ».

Ce syndicat mixte est une émanation du Conseil Général avec la participation des communautés de la Gironde, de la région et de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Son objectif est l'effacement des zones d'ombre Internet de tout le territoire girondin d'ici à 15 mois à compter de fin juin 2009.

Pour se faire un contrat public/privé a été signé le 24 juin avec France Telecom qui doit équiper le département de répartiteurs au plus près des abonnés.

D'ici septembre le site web de Gironde Numérique permettra aux particuliers de savoir s'ils sont éligibles à l'ADSL, en principe 2Mb/s minimum.

Il sera proposé un complément satellitaire pour 1 232 lignes non éligibles à l'ADSL.

Les particuliers choisiront l'opérateur leur offrant la meilleure proposition internet. Les tarifs devraient être équivalents ou moins chers que sur la CUB.

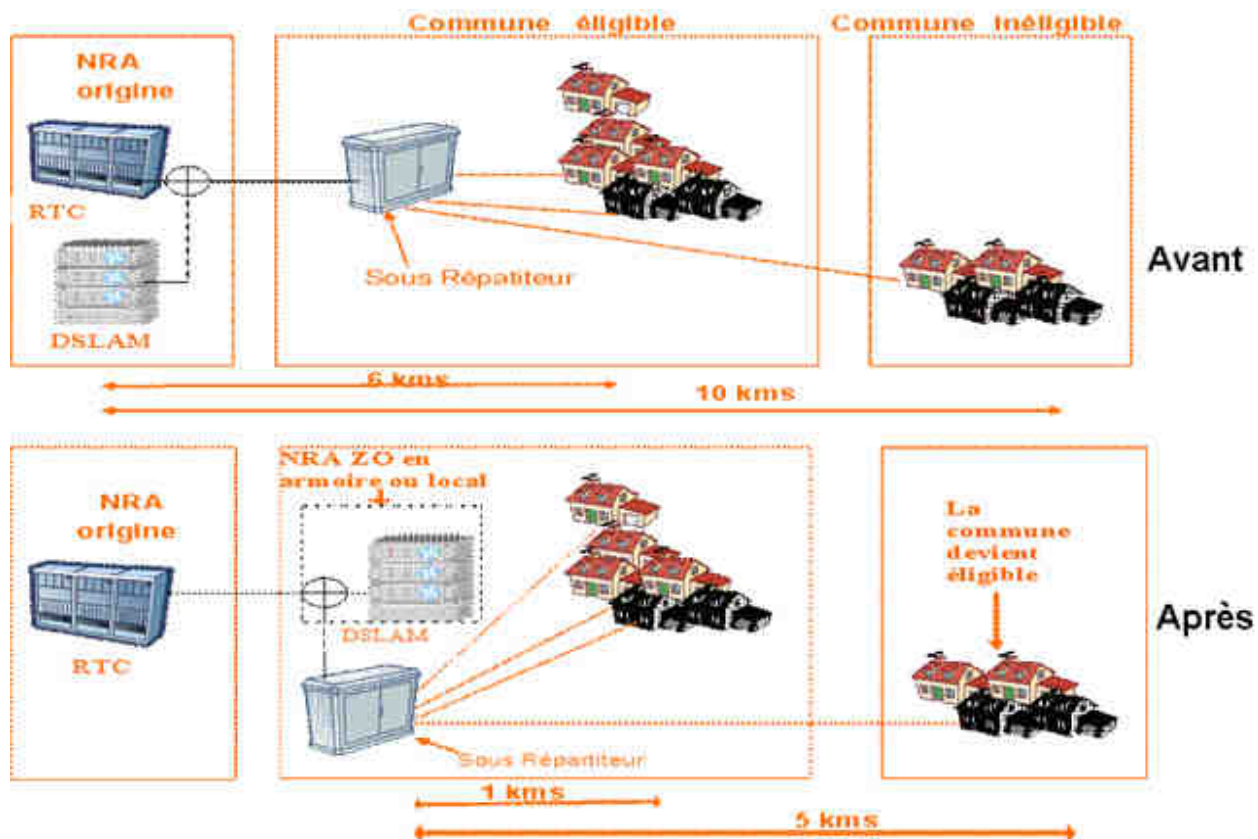


Schéma de principe

LES COMMISSIONS

■ Parc éolien

Lors d'une réunion d'information à Sainte Hélène, la société Valorem a été présentée à plusieurs communes de la communauté de communes la Médullienne.

Cette société béglaise développe et exploite depuis 1994 des parcs éoliens producteurs d'énergie verte.

La municipalité après rencontre avec cette société s'est inscrite dans une démarche de veille technologique.

Afin d'évaluer les impacts d'un parc éolien, la société Valorem a organisé un voyage d'étude pour l'ensemble des communes intéressées.

Ainsi le 6 février 2009, conseillers municipaux et propriétaires forestiers de Salaunes et de Sainte Hélène se sont rendus sur le parc éolien de Bouin en Vendée rencontrer des élus locaux.



Nous avons vu deux types d'éoliennes:

L'une haute de 65 mètres : ancienne génération

L'autre haute de 85 mètres : moins bruyante et intégrée dans le paysage vallonné et boisé.

Le parc de 6 éoliennes de Bouin rapporte une taxe professionnelle annuelle de 180 000 € à la commune.

Aujourd'hui la municipalité de Salaunes mène une réflexion pour l'implantation éventuelle d'un parc éolien sur les terrains communaux. Ce projet étant conditionné par une étude de faisabilité.

■ Forêt- Environnement

Matinée à réserver pour une visite de la forêt communale : **samedi 5 septembre**. Rendez-vous 8h30 à la salle polyvalente la Garenne.

État des lieux, suivi de notre forêt (640 ha), biodiversité, faune, flore. Autant d'éléments présents sur notre commune à mettre en valeur ou à préserver.

La visite sera clôturée par un pique nique champêtre.

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est un moment privilégié de détente et d'échange où sont favorisées, grâce aux différents projets des animateurs, les notions d'apprentissage, d'autonomie et de respect.



Tous les matins, les enfants se détendent autour des jeux de société, des jeux de construction ou des jeux de vocabulaire.

En soirée et selon l'envie des enfants, un totem fut réalisé, ce fut l'occasion qu'ils partent à la découverte du village.

Pour le carnaval de l'école, les enfants de l'accueil ont confectionné une fleur géante pour représenter le printemps lors de la balade à travers Salaunes qui a eu lieu le 20 mars en partenariat avec l'école.

Un intervenant art plastique a également proposé sur le thème de la nature et de la découverte du territoire, la réalisation d'une fresque présentant 3 catégories d'animaux vivant sur terre, sur mer et dans les airs (fresque exposée à l'accueil périscolaire).

Une sensibilisation au respect de l'environnement a eu lieu avec la réalisation de sculptures à base de matériaux de recyclage. Pour poursuivre sur ce thème, les enfants ont pris l'initiative d'apporter des vieux CD pour réaliser des « sous verres ».

Les petits et grands sportifs de Salaunes (les 4/5 ans et 6/11 ans) se sont faits une joie de découvrir différents sports tels que :

De janvier à février, tous aux chauds et tous sur le tapis pour découvrir une activité qui aide à vivre en groupe: les « jeux d'opposition ». A travers des jeux de coopération, d'opposition, les enfants sont amenés à gérer leur agressivité, maîtriser leurs émotions, accepter le contact, respecter les règles du jeu et les règles de sécurité.

Et lors des beaux jours de mars à juin, place a été faite à deux activités à la mode:

- Le roller : les enfants ont éprouvé les sensations de glisse par des slaloms, des jeux...
- Initiation aux jeux de raquettes par la mise en place d'exercices par atelier qui permettent aux enfants de progresser à leur rythme tout en s'amusant. Cela dans le but de pouvoir s'amuser avec leurs parents cet été sur les plages.

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Accueil périscolaire (suite)

Le 21 mars, les enfants de la Médullienne inscrits en multisports ont été conviés par le Conseil Général à l'opération « Jeunes au stade » pour assister à un match de hockey de haut niveau. Ils ont été heureux et ravis de se retrouver dans ce contexte chaleureux.

Bahija Chatta, responsable de l'accueil périscolaire de Salaunes.

■ École

Quoi vous dire sur l'école de Salaunes...

Que l'année scolaire s'est bien passée, oui. Les parents d'élèves nous ont soutenus et aidés dans l'organisation des différentes manifestations de l'école (carnaval, kermesse, accompagnement dans les sorties) et dans nos demandes auprès de la mairie. La forte participation à la kermesse et au carnaval nous encourage à pérenniser ces moments de convivialité entre les familles et l'école.



Les enfants de la maternelle se sont rendus à Cap Sciences à Bordeaux pour faire des expériences sur le corps, ont vu naître des

coccinelles dans la classe et ont pu observer toutes sortes de petites bêtes.

Les grands ont assisté à des spectacles pendant un festival à Blanquefort, commencé un élevage de phasmes, bénéficié de cours d'anglais (depuis le CE1) depuis l'arrivée de notre collègue Cathy Quéré.

Pourtant, tout n'a pas été facile: la mise en place du soutien dans l'urgence depuis septembre qui a demandé beaucoup d'énergie à toute l'équipe enseignante, les nouveaux programmes à mettre en œuvre dès la rentrée, les effectifs dans les classes qui augmentent.

L'année scolaire touche à sa fin. Elle ne se termine pas sur une note optimiste puisque l'ouverture de classe tant attendue n'aura pas lieu malgré la mobilisation des enseignantes et des parents d'élèves. Nous devons tous rester mobilisés pour espérer une décision d'ouverture en septembre. Cette ouverture permettrait d'alléger les effectifs des classes, surtout à la maternelle qui en a le plus besoin, mais aussi d'alléger le nombre de niveaux dans chaque classe, surtout chez les grands où CE2, CM1 et CM2 se partagent la même enseignante. N'hésitez pas à vous rapprocher des parents d'élèves élus au conseil d'école.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le **jeudi 3 septembre** pour la rentrée des classes.

La directrice de l'école Sophie Pellizzari

AFFAIRES SCOLAIRES

■ Passeport pour le collège

A l'initiative du corps enseignant et des représentants des parents d'élèves, la municipalité a décidé d'offrir un dictionnaire pour chaque enfant entrant en 6ème.



C'est en présence de monsieur Guillou-Keredan, conseiller en charge des affaires scolaires, de l'institutrice de cycle 3 et de la directrice que monsieur le Maire a procédé à la première remise de dictionnaire.

Océane, Anaïs, Antoine, Nathan, Lilian déjà captivés par cette nouvelle source de connaissance.

A explorer sans modération ...

■ Restauration scolaire

Après un début un peu difficile pour nos nouveaux petits bouts, nous avons tous réussi à prendre notre rythme de croisière et l'année s'est passée sans souci. Nous avons eu cette année un effectif journalier de 55 enfants dont 30 de maternelle.

Les repas à thème (américain, italien, chinois et régional) rencontrent toujours le même succès auprès des enfants .

Au retour des vacances de février les enfants ont eu la surprise d'entrer dans une cantine repeinte et dont les frigos avaient été déplacés : chouette plus de place et moins de bruit ! Merci aux services techniques.

L'année s'achève comme tous les ans par le pique-nique.

Bonnes vacances à tous les enfants, à Martine notre Agent Spécialisé des Écoles Maternelles, aux animateurs et aux maîtresses.



Isabelle Duvignères

ASSOCIATIONS

■ A.C.C.A

Pour la deuxième année consécutive, des fleurs destinées au gibier ont été semées au niveau du rond point de Salaunes. Je remercie les propriétaires qui nous autorisent cet emplacement ainsi que tous ceux qui participent à la préparation du terrain ainsi qu'à la semence des graines. Une autre réussite concerne le travail réalisé l'an dernier sur trois lagunes au nord de la commune, en améliorant l'habitat de certains animaux, nous arrivons à les fixer sur notre territoire. Pour preuve, une population de canards col vert non négligeable est en train de se fixer avec un taux de reproduction important. Cela signifie bien que les chasseurs, malgré les attaques de nos détracteurs, sont soucieux de la qualité des habitats de la population animale et de la flore.

Le traditionnel banquet des chasseurs s'est déroulé le 4 Avril 2009, dans une ambiance royale, avec une qualité culinaire impeccable et un service irréprochable, une pesée au jambon et pour terminer la journée, une omelette au jambon avec le jambon gagné et des œufs de ferme offerts. Un grand merci à tous les participants, merci pour les œufs, merci aux aides et merci pour cette magnifique journée à renouveler sachant que désormais, la barre est placée haut.



Le point noir de cette année aura été la tristement célèbre tempête « Klaus » du mois de janvier. Il n'aura fallu que dix années pour revivre un deuxième scénario catastrophe dans la région. Comme la première fois, les chasseurs ont répondu présent, au côté de la D.F.C.I, pour dégager et nettoyer les pistes de la commune avec beaucoup de réactivité. Je tiens à remercier

tous les chasseurs qui ont participé à cet élan de solidarité et je veux ici affirmer le soutien de l'A.C.C.A envers les propriétaires forestiers.

Cela devient une routine, mais pensez à envoyer vos permis, évitez l'affluence du dernier moment.

En cette période de vacances qui débute, tout le conseil d'administration et moi-même vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous à l'ouverture pour, je l'espère une belle année cynégétique.

Le président
Jacques Laborde

TEMPETE KLAUS

Klaus : la tempête du samedi 24 janvier 2009

Pour les Salaunais, le mauvais film débute dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 janvier 2009. Peu avant 4 heures du matin (à 3h58 très précises), l'horloge de l'église s'arrête annonçant une longue coupure électrique qui plonge ainsi toute la commune dans l'isolement et l'obscurité la plus complète.

Ce phénomène météorologique en provenance du proche atlantique et du golf de Gascogne (très connu des prévisionnistes de météo France) est le résultat d'une combinaison entre les masses d'air chaud et d'air froid souvent accompagné de vents violents qui peuvent atteindre pour certains la vitesse de 300km/h.

Sur la région, des rafales de vent ont été enregistrées à 172km/h à la pointe du Cap-ferret. A Salaunes, la vitesse du vent s'est élevée à 150km/h .

Ce fort coup de vent comparable à celui de 1999, a occasionné une multitude de dégâts à la fois sur le patrimoine et le réseau communal ainsi que chez les particuliers. Les pompiers de Salaunes ont reçu de nombreux appels principalement pour des dégagements d'urgence des voies publiques mais, fort heureusement aucun secours à personne n'a été enregistré sur notre commune.



Parcelle communale Piste 204

TEMPETE KLAUS

En fin de matinée, après une nuit d'angoisse on met enfin le nez dehors pour constater les dégâts, inégaux suivant les zones.

Forêt communale : l'ensemble des parcelles a été touché, une estimation réalisée par les services de l'ONF fait état de 3000m³ de bois au sol qu'il faudra traiter rapidement pour éviter sa perte.

Bâtiments communaux : les différentes infrastructures de la commune ont enregistré des dégâts divers.



L'église : destruction partielle de la toiture en ardoise (côté nord) : montant de la réparation 10 500€

L'ancienne agence postale : nombreuses tuiles cassées ayant entraîné des infiltrations provoquant la chute des plafonds : coût de la réfection 10 000€

Les autres bâtiments publics (école, restaurant scolaire, salle polyvalente...) ont nécessité l'intervention de professionnels pour une mise en sécurité des lieux : coût estimatif environ 35 000€

Cet événement inattendu et pénible a fait renaître un fort élan de solidarité parmi nos administrés qui s'est manifesté par de nombreuses actions d'entraide aussi bien sur le plan matériel (prêts de groupes électrogène, de tronçonneuses, de chauffages...) que sur le plan humain.

La mairie qui a enregistré toutes ces actions s'en est fait l'écho afin d'apporter un soutien efficace et rapide à la population. A ce titre elle tient à remercier les personnes concernées par ces gestes spontanés.



ASSOCIATIONS

La vie du centre de secours

Engagement

Sébastien Ribet, vient renforcer l'effectif du centre, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Activité opérationnelle

En nette augmentation, au 15 juin le centre de Secours de Salaunes a effectué 200 interventions, ce nombre fut atteint en novembre 2008.

J'en profite pour renouveler notre appel pour nous rejoindre comme pompiers volontaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour plus de renseignements, vous avez entre 18 et 45 ans nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.

tel de la caserne : 05.57.97.01.66 .

chef de centre : 06.84.78.61.62.

Mutation

Le Sapeur Franck Namur nous quitte pour une mutation au centre de Lacanau.

Changement de grade

Le Sapeur Stagiaire Johan Durand est nommé Sapeur titulaire, le Sapeur Didier Bestaven est nommé au grade de Caporal, les Caporaux Bruno Jeankell et Alfredo Marques passent au grade de Caporaux-chefs, le Caporal-chef Gilles Chaumain est nommé au grade de Sergent et le Sergent Didier Marie-Magdeleine au grade de Sergent-chef .

Formation

Ces six premiers mois ont été riches en stages pour les agents et le centre de secours de Salaunes. Dès le début de l'année l'ensemble du personnel a suivi la formation « Procédure Gaz Renforcée ». Cette nouvelle méthode d'intervention sur les fuites de gaz a été mise en place dans six départements pilotes dont la Gironde.



Après l'installation de la nouvelle radio ANTARES, nous avons du suivre une formation à ces postes un peu particuliers.

Au mois de Mars le capitaine Xavier Reynaldo, l'adjudant Denis Soupé et le sergent Bernard Bonneval aidés des collègues des centres de secours de Castelnau et Macau ont organisé un stage Feu De Forêt (FDF1) où ont participé les sapeurs Christian Fernandes et Nicolas Soupé ainsi qu'une dizaine de stagiaires venus d'autres casernes du Médoc.

ASSOCIATIONS

Au mois d'Avril, c'est le sergent-chef Bertrand Saley et le caporal Sandra Girons qui ont organisé un stage de secourisme (PSE2) durant lequel le sapeur Christian Fernandes a finalisé sa formation, accompagné d'une dizaine d'agents des centres voisins.

Le sergent Gilles Chaumain a obtenu sa formation FDF2 ce qui lui permet de partir en qualité de chef d'agrès à l'unité feu de forêt.

Le sergent Cédric Girons a passé son permis E-B pris en charge par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Mariage

Le samedi 06 juin 2009, c'est avec un très grand plaisir que nous avons accompagné, avec nos collègues de la DFCI de Saint-Aubin, le sapeur Virginie Sentout et le sergent Cédric Girons pour célébrer leur union.

Être présent lors de ces manifestations est important pour l'ensemble du personnel et cela montre bien l'esprit de famille qui règne chez les pompiers et surtout dans notre petite caserne.



L'ensemble des pompiers de Salaunes et leurs amis de la DFCI de Saint-Aubin se joignent à moi pour leur souhaiter tous nos vœux de bonheur.

Le chef de centre
Capitaine Xavier Reynaldo

ASSOCIATIONS

■ Comité des fêtes

Comme tous les ans, les 16,17 et 18 avril dernier, notre charmant petit village de Salaunes a revêtu son costume de fête. Cette nouvelle édition de la fête du printemps a encore tenu ses promesses. Tenant compte des vacances scolaires, une chasse au trésor marqua le début des manifestations le vendredi 17 à 16 heures. Une joyeuse troupe de petits salaunais déambula dans les allées de la fête, une heure de chasse qui se termina par la découverte d'un magnifique trésor.

La soirée théâtre fut une grande réussite de part la performance des acteurs et aussi par l'affluence des spectateurs.

Le samedi à 13h30 fut donnée le départ de la deuxième édition de la course cycliste du printemps : environ 200 participants, quatre heures d'effort qui se terminèrent par la remise des récompenses suivie du pot de l'amitié.



Un petit passage dans l'église Notre Dame de Salaunes pour le concert de notre chorale locale « Les Copains d'Accord ».

A 20h30, nous sommes tous d'attaque pour déguster l'omelette géante de 1 500 œufs. Une soirée champêtre dans la rue principale de notre commune qui se termina par un magnifique feu d'artifice.



ASSOCIATIONS

Le dimanche matin, début du vide grenier : une trentaine d'exposants ont pu profiter du soleil.

Simultanément, la cuisson des jambons débuta. Le vin d'honneur amena plus de 150 personnes au son joyeux de la banda dans notre salle communale pour le repas champêtre qui comme tous les ans eu un grand succès par sa qualité et son ambiance festive.



Pour clôturer ces trois jours magnifiques, les jeux du printemps ont animé le centre de la fête avec la participation des petits et grands .

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui permettent aux salaunais de passer un week-end de détente et de joie ainsi qu'aux forains sans oublier la municipalité qui comme tous les ans nous apporte un grand soutien technique, financier et surtout moral.

Le président
Patrick Vignaux

■ USS Gym

La section gym termine ses activités avec sa traditionnelle sortie vélo le samedi 27 juin en direction de Lacanau : sportives jusqu'au bout !

Le pique-nique est toujours offert par le club pour les adhérentes, leurs conjoints et enfants. Les cours reprendront les 14 et 18 septembre avec toujours deux séances par semaine, les lundi et vendredi, à la salle polyvalente.

Venez nous rejoindre, les cours sont accessibles à tout le monde, l'ambiance est décontractée et sympathique.

Nous vous attendons.

Bonnes vacances.

La présidente
Sylvette Castagneau



ASSOCIATIONS

■ U.S.S Foot



La section football de Salaunes a passé une année difficile avec des résultats moyens au vu des objectifs d'avant saison.

En effet, la relégation a été évitée de justesse. Ceci peut s'expliquer par un manque d'assiduité aux entraînements de la part de quelques joueurs, ainsi que par le manque de dirigeants bénévoles.

C'est pourquoi nous sollicitons toutes les personnes désireuses de participer à la vie de notre groupe, aussi bien en tant que dirigeant qu'en tant que joueur, de prendre contact avec M. Joël Gomes, président du club au 06 80 71 22 39.

Nous avons clôturé cette année sportive par deux événements habituels de notre paysage salaunais, je veux bien sûr parler de la fête portugaise qui s'est déroulée le 13 juin, rassemblant 250 personnes dans une excellente ambiance. Le tournoi de foot qui réunissait quant à lui une centaine de joueurs a récompensé pour la deuxième année consécutive l'équipe de Stryker. L'ambiance de cette journée y était tout aussi bonne.

Tout le club de foot vous souhaite d'excellentes vacances et vous attend nombreux pour la reprise au début du mois d'août.

Le président
Joël Gomes

■ Au fil des ans

Fin décembre 2008 : Noël avec le concours de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, cette fête est toujours une joie pour les enfants de l'école salaunaise ainsi que pour nous les « moins jeunes » : après-midi vraiment charmante.

Début janvier 2009 : Préparation de l'année, projets de voyage en septembre ou octobre, repas mensuels toujours très prisés, les membres du bureau ont beaucoup d'imagination pour la diversité des menus. Bravo ! Sept nouveaux membres sont venus nous rejoindre ce qui maintient un effectif stable.



Boudinade : cette journée se passe très bien avec « Génération Musette » dont les membres sont toujours en grande forme.

Le bureau a offert à ses adhérents un repas fin juin.

Si vous voulez nous rejoindre et participer à nos réunions (loto, belote), vous pouvez nous contacter au 05 56 58 52 42 .

Bonnes vacances à tous.

Le président
Michel Tételin

ASSOCIATIONS

■ Chorale Les copains d'accord.

La saison 2008-2009 vient de s'achever avec brio pour la chorale de Salaunes dont le répertoire, cette année, s'est développé autour de gospels et negro-spirituals (le plus souvent en américain).

L'arrivée de nouveaux choristes a été fort apprécié par tous ses membres et le nombre important d'hommes a permis d'enrichir les arrangements de leur chef de chœur : la production musicale a pu être plus variée et plus diversifiée.



Si la participation à l'annuelle « Fête du Printemps » fut couronnée de succès par la surprise agréable qu'elle induit sur ses auditeurs, sa prestation lors du mariage d'une ancienne choriste produisit un enthousiasme sans précédent sur le public déjà galvanisé par l'évènement.

La fête de la musique et son apéritif dînatoire rassembla autant de participants qu'à l'accoutumée : convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous, malgré un petit vent du nord un peu frais pour un 19 juin.

La nouvelle saison commencera plus tôt que d'habitude car nous avons déjà des projets de concerts à Saint Aubin de Médoc et à Lesparre pour le mois d'octobre.

Alors, avis aux amateurs (au sens noble du terme):

Reprise le Mercredi 23 septembre à 18 h 30

Pour la chorale « Les copains d'accord »
Son président et directeur musical
François Guillou-Kérédan

LE TAM-TAM SALAUNAIS



M. le sous-préfet, M. le Maire et les jeunes citoyens

Vendredi 10 avril, sous la présidence de M. Olivier Delcayrou, Sous-préfet de Lesparre-Médoc et en présence de M. le Maire et du conseil municipal, il a été procédé à la remise du « Livret Citoyen » aux nouveaux majeurs de la commune.

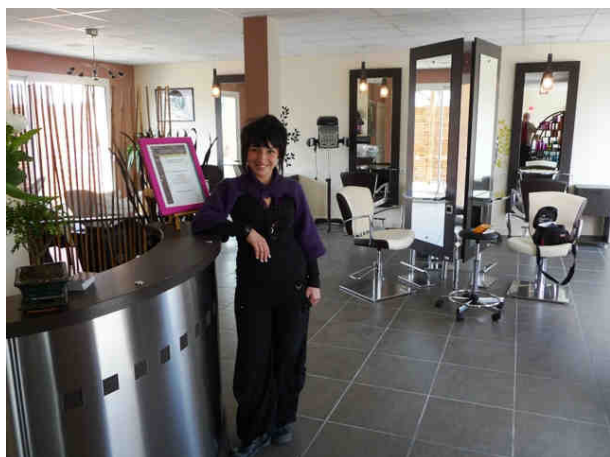
A cette occasion, M. le Maire a mis en évidence les principes fondamentaux de la République et de la démocratie. Pour conclure, M. le Sous-préfet a mis particulièrement l'accent sur l'ensemble des droits et devoirs responsabilisant ces jeunes dans la vie citoyenne.

■ Intervention du GRIMP pour sauvetage.

Le lundi 30 mars, une jeune femme, sapeur pompier volontaire de permanence au pylône de surveillance a lancé un appel au secours suite à un malaise. Elle s'est retrouvée dans l'impossibilité de rejoindre la terre ferme. Les pompiers locaux ont demandé l'intervention du GRIMP, unité spécialisée dans ce genre d'évacuation. Très rapidement sur place et après la mise en place du matériel, la victime a été médicalisée dans la coquille et redescendue à l'aide de filins installés.



Évacuation par le GRIMP



La commune continue à se doter de commerces de proximité, ce qui prouve le dynamisme de notre village. Après le restaurant et l'épicerie, Christelle Castagneau, depuis le 24 février, a ouvert un salon de coiffure mixte.

« C DANS L'HAIR ». 05 57 22 95 76

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Insolite

Le début du printemps a été marqué par l'arrivée des cigognes sur notre territoire communal. Elles ont élu domicile pour quelques jours au lieu-dit Manieu chez M.Escarret. Seront-elles de retour au printemps prochain ?



■ Élevage du Plecq

Comme chaque année, l'élevage du Plecq a participé à la foire agricole de Bordeaux au concours des poulinières suitées. Cet élevage, propriété de monsieur Villemonte de la Clergerie, a été classé aux trois premières places de la race Connemara élevée depuis vingt ans à Salaunes.

La première place a été remportée par « Grande Lady » avec son poulain avec une note de 15,5.

Le poulain est un produit de Captus de Keranna l'étalon de l'élevage.

Par ailleurs les produits de l'élevage participeront aux championnats de France de saut d'obstacles poney pour lesquels ils ont été qualifiés. L'élevage sera représenté par une équipe de quatre cavalières en ce mois de juillet à Lamothe Beuvron.



LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ 8 Mai

Le vendredi 8 mai 2009, entouré du conseil municipal, d'une délégation militaire ainsi que d'un détachement de sapeurs pompiers de la caserne de Salaunes, monsieur le Maire a participé à la traditionnelle commémoration du 8 mai 1945.

Cette cérémonie a été précédée d'une messe en l'église Notre Dame de Salaunes en présence de l'Harmonie de Listrac Médoc.

Jean-Marie Castagneau a présidé la cérémonie devant une population toujours aussi nombreuse et a fait lecture du discours de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants. L'hymne national a retenti après que des gerbes aient été déposées devant le monument aux morts en présence du premier général du corps de soutien de la gendarmerie (2ème section) Hervé Durand résidant dans notre commune.



■ Intersection D107E1/chemin des Saussets : premiers travaux

Dans le cadre du contrat d'aménagement de bourg (traversée de l'agglomération) et pour des mesures de sécurité, il a été procédé à la démolition de l'ancienne maison de M. Lartigau (propriété de la commune de Salaunes).

Cet espace ainsi libéré permettra la réalisation du futur giratoire programmé dans la 4ème tranche de la Convention d'Aménagement de Bourg.



Avant...



Après!

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Collecte textile

En avril 2007 a été implanté un conteneur textile. Pour l'année 2008, c'est 3 975 kg qui ont été collectés sur la commune de Salaunes. Ce textile a été valorisé et recyclé à 90 % dans l'usine de tri de Saint André du Cubzac.

Ce conteneur se trouve près de la caserne des sapeurs pompiers près du conteneur à verre. Actuellement, la gestion de ce conteneur est de compétence de la communauté de communes la Médullienne



■ Que d'eau au centre bourg !



Place de la mairie sous la pluie

Le lundi 11 mai un violent orage s'est abattu sur notre commune entraînant de fortes précipitations qui ont occasionné diverses inondations chez les particuliers.

Cette photo prise à 20h15 témoigne de l'importance de cet évènement.

Médaille d'Honneur du travail. Promotion du 1er janvier 2009

■ Médaille de vermeil et Médaille d'or

M. Patrick Ligat
SNECMA propulsion solide au Haillan

État-civil

■ Naissances

Margaux Gateau le 20 juillet 2008
Néo Aglave- - Verien le 23 janvier 2009
Maia Raymond- - Ferry le 28 mai 2009
Samuel Lopes le 1 juin 2009

■ Mariages

Martine Lété et Stéphane Lahitte le 27 décembre 2008
Virginie Sentout et Cédric Girons le 6 juin 2009

LE TAM-TAM SALAUNAIS

■ Élections européennes

Résultat des élections européennes du dimanche 7 juin 2009 :

515 inscrits

201 votants

192 exprimés

Taux de participation : 39 %

Résultat dans l'ordre décroissant des votes :

M. Baudis : 27,6 %

M. Bové : 19,79 %

M. Arif : 14,58 %

M. Rochefort : 8,33 %

Mme Martin : 8,33 %

M. Puyjalon : 7,29 %

M. Melenchon : 4,68 %

M. Drevet : 4,16 %

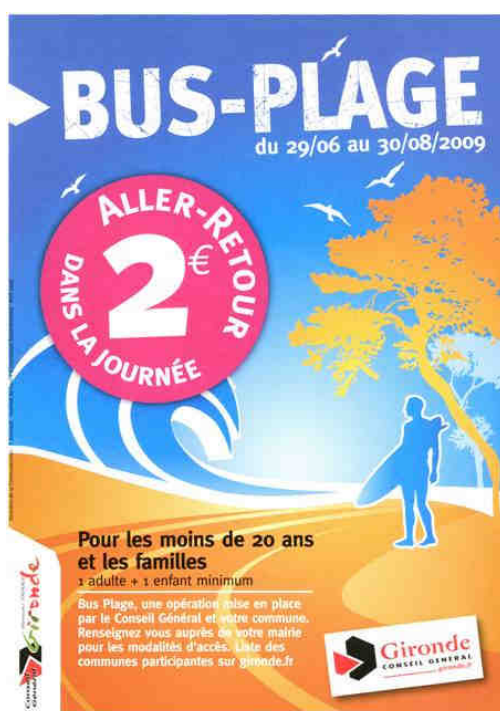
M. Aliot : 3,12 %

M. Martinez : 0,52 %

M. Temple : 0,52 %

Mme Torremocha : 0,52 %

Mme De Franclieu : 0,52 %



Comme tous les ans, le Conseil Général, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale de Salaunes qui cofinance en payant 2 € par trajet, lance l'opération Bus Plage.

Les jeunes de moins de 20 ans et les familles (1 enfant + 1 adulte) peuvent profiter du tarif avantageux de 2 € l'aller-retour dans la journée entre Salaunes et Lacanau.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire à la mairie qui vous délivrera la carte nécessaire en fournissant un justificatif de domicile, une photo et une pièce d'identité.

Les titres de transport sont vendus dans le car sur présentation de la carte Bus Plage.

Les horaires :

Salaunes—Lacanau : Départ : 11:05 Arrivée au Moutchic : 11:35

Arrivée à Lacanau Océan : 11h40

Lacanau Océan —Salaunes: Départ : 18:30 Arrivée au Moutchic : 18:35

Arrivée à Salaunes : 19:05

INFOS PRATIQUES

■ Conseil du
Ministère de
la Santé

En période de fortes chaleurs et de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en la séchant avec un léger courant d'air et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
- Je bois environ 1,5l d'eau par jour.
- Je mange normalement.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Enfant ou adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15.
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr ou 32 50 (0,34 euros/minute)

Le Numéro Vert de votre département **APPEL GRATUIT No Vert 0 800 00 33 33**

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables domiciliées sur la commune est souhaitable afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance en cas de canicule (personnes âgées, personnes handicapées).

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention : inscription auprès du secrétariat de la mairie.



Horaires d'été de la ligne Bordeaux Lacanau ligne 702

Au départ de Salaunes vers Bordeaux :

7:02—9:02—11:32—12:52—17:42—18:42—19:42—20:42

Au départ de Salaunes vers Lacanau :

9:43—10:43—11:53—12:43—13:53—15:53—18:43—20:13

Au départ de Lacanau Océan vers Salaunes :

6:25—8:25—10:55—12:15—17:05—18:05—19:05—20:05

Au départ de Bordeaux, place de la Victoire, vers Salaunes :

8:45—9:45—10:55—11:45—12:55—14:55—17:45—19:15

INFOS PRATIQUES

■ Loi sur l'eau

Depuis la loi sur l'eau de 2006, il est obligatoire de déclarer en mairie les forages domestiques déjà existants ou futurs. Cette obligation vise à renforcer la protection du milieu environnement et ainsi faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur les nappes phréatiques.

Pour les ouvrages existants, une seule déclaration en mairie est nécessaire avant le 31 décembre 2009.

Pour les ouvrages conçus à partir du 1er janvier 2009, la déclaration se fait en deux étapes :

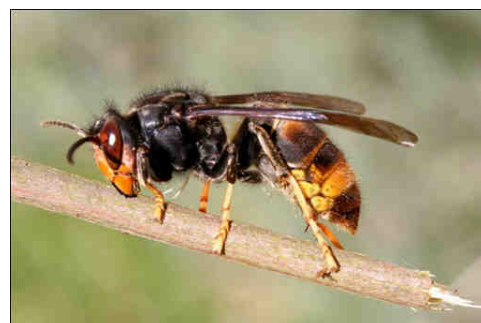
- Dépôt en mairie du formulaire au minimum un mois avant le début des travaux
- Actualisation de la déclaration au maximum un mois après la fin des travaux.

Plus d'informations sur le site :

www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

■ Frelons asiatiques

Connu depuis son arrivée en Aquitaine en 2004 en provenance du sud-est asiatique, ce frelon du nom de *Vespa Velutina* est particulièrement présent en Gironde où nous avons enregistré une recrudescence de cet hyménoptère en 2007 et en 2008. Cette espèce semble particulièrement bien adaptée à notre climat.



Frelon asiatique

Les nids de frelons sont souvent localisés en



Nid de frelons asiatiques

haut des arbres, à des hauteurs pouvant atteindre 20 à 30 mètres mais il n'est pas rare de trouver quelques nids dans des haies ou au ras du sol. Au printemps, il est fréquent de trouver des nids primaires dans des endroits habités (avant-toits, chevrons).

En 2007 en Gironde, plus de 2 000 nids ont été détruits.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers

supérieur et dont cette partie sera placée à l'envers pour faire entonnoir.

Au fond de cette bouteille on disposera :

- Une demi canette de bière brune de préférence
- Un peu de vin blanc ou de picon
- Un peu de sirop (cassis,...)

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance et hors de portée des enfants).

VIVRE A SALAUNES, CONTINUONS NOTRE VOYAGE A TRAVERS LE TEMPS.

1960

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports a adopté le principe du devis descriptif et estimatif des premiers travaux et dépenses engagées pour l'aménagement du terrain de sport communal qui s'élève à la somme de 7 430 Nouveaux Francs.

Le Conseil Municipal recrute un nouveau conducteur communal, M. Degrave Camille, marié et père de deux enfants.

Le 10 Mars 1960, M. le Préfet approuve la proposition de M. le Maire et désigne M. Lafage Albert, secrétaire de Mairie de Sainte Hélène comme secrétaire de Mairie intercommunal à Salaunes.

1961

Conformément à la circulaire préfectorale n°12, et après consultation du corps enseignant, le Conseil Municipal établit le Programme d'utilisation du Crédit , à raison de 12 Nouveaux Francs par élève pendant l'année scolaire. Ce programme consiste en l'achat d'un duplicateur ainsi que d'un aspirateur.

L'accroissement des effectifs de l'école mixte conduit M. l'Inspecteur de l'Académie de Bordeaux à proposer l'ouverture d'une 2ème classe pour transformation de l'école mixte à classe unique en deux écoles spéciales à 1 classe.

Achat de 40 stères de bois de chêne pour le chauffage des classes à raison de 15 Nouveaux Francs le stère.

1962

Le conseil municipal demande la création d'un corps de sapeurs pompiers composé de 12 hommes au minimum dont un adjudant, chef de corps. Il s'engage, au nom de la commune, à subvenir au moins pendant 30 ans aux dépenses du corps.

1963

Le pacage du terrain de sport est mis en location. Le paiement du droit par le locataire aura lieu annuellement en fin de location.

Le locataire s'engage à entretenir en bon état le terrain, l'enclos et sa clôture. Il s'engage à céder exceptionnellement le terrain en cas de manifestation sportive. Si la société sportive reprend son activité le terrain sera rendu libre et propre à la société après préavis de 3 mois.

En vue d'éviter les accidents de la circulation se produisant fréquemment aux débouchés de la route de St Raphaël et de celle de Castelnau sur la grande voie de circulation Bordeaux-Lacanau traversant la commune, il est indispensable de placer un panneau de signalisation et un stop.

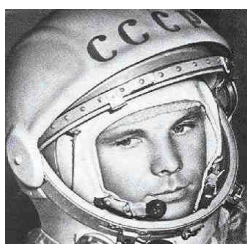
QUELQUES FAITS MARQUANTS DE NOTRE HISTOIRE

1960

Le France paquebot transatlantique construit aux chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire est mis à l'eau, le 11 mai 1960, en présence du Général de Gaulle qui fera un vibrant discours. Son port d'attache était alors au Havre et il est mis en service en janvier 1962 pour le compte de la Compagnie Générale Transatlantique. Il assura des traversées transatlantiques et quelques croisières autour du monde jusqu'en 1974, où il fut désarmé pour raisons économiques. Revendu à un armateur norvégien en 1979 et rebaptisé Norway, il assura alors, après plusieurs transformations, des croisières en mer des Caraïbes. Revendu à un ferrailleur, il fut rebaptisé Blue Lady en 2006 et la démolition prit fin en 2009 en Inde, sur le chantier de Alang. Il aura fallu environ deux ans pour démanteler le paquebot.



1961



A 27 ans, le cosmonaute soviétique Youri **Gagarine** est le premier homme à effectuer un vol dans l'espace le 12 avril 1961. Il s'envole de la station spatiale de Tyura-Tam à 9h07 à bord de la fusée Vostok 1 (Orient en russe). 108 minutes plus tard, il a accompli une révolution complète autour de la Terre et atterrit en Sibérie. Après le lancement du premier satellite "**Sputnik**" le 4 octobre 1957, les Russes prennent une avance décisive dans la course à l'espace qui les oppose aux Américains.

1962

Le 5 août, l'actrice hollywoodienne de 36 ans, **Marilyn Monroe** (de son vrai nom Norma Jean Baker Mortensen), est retrouvée morte dans la chambre de sa villa californienne.



1963



En tournée à travers les États-Unis, le président John Fitzgerald Kennedy est abattu par trois coups de feu alors qu'il traversait le centre ville de Dallas dans une Cadillac décapotable. Transporté en urgences à l'hôpital le président mourra 30 minutes plus tard. Le gouverneur du Texas, John Connally, présent dans la voiture officielle est grièvement blessé. Mais il sortira indemne du Park land Memorial Hospital de Dallas. Agé de 46 ans JFK n'aura gouverné que trois ans. Les circonstances et le mobile de son assassinat sont restés obscurs.

INFOS SERVICES

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

Comité des Fêtes

Patrick Vignaux

05.56.58.54.04
06.81.05.26.40



USS Union sportive salaunaise

Président: Jean-Marie CASTAGNEAU 05.56.58.57.33
Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36
Section football : Joel Gomes 05.56.58.55.25
Section gym : Sylvette Castagneau 05.56.58.57.33



ACCA Chasseurs

Président : Jacques Laborde 05.56.58.55.54
Secrétaire : Frédéric Batton 05.56.58.53.81



Au fil des ans

Président : Michel Tételin 05.56.58.52.42
Secrétaire : Colette Grincourt 05.56.58.58.26



Les copains d'accord

Président : François Guillou-Keredean 05.56.58.56.55
Secrétaire Martine Marie-Magdeleine 05.56.58.52.36



Amicale des sapeurs pompiers

Président: Denis Soupert 05.56.05.35.87
Secrétaire : Romain Bonnard 09.51.83.44.73



Mairie

mail : salaunes.mairie@wanadoo.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi : 14h—18h

Le samedi : 9h à 12h

Katleen Echegaray

Cécile Finotto

Christelle Girardin

Tél : 05 56 58 58 73

Fax : 05 57 88 97 18

Agence postale communale

05 56 58 58 60

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 15h-17h

Le samedi : 9h00-12h00

Levée du courrier

en semaine : 15h 15

le samedi 11h.

Christelle Girardin

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73



Pompiers

Urgences 24h/24h

18

Administratif

05 57 97 01 66

Depuis un portable

112

Samu

15

Centre antipoison

05 56 96 40 80

Gendarmerie

Urgence

17

Brigade de Castelnau

05 57 88 60 40

Cabinet d'infirmiers

Martine Gateuil

05 56 58 10 04

Alain Landa

Culte :

Pères Kurcharsky et Faure

05 57 88 00 38

Contact : Mme Métayer

05 56 58 56 60

Les déchèteries

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h—18h	8h—12 h	
Mardi	8h—12h			14h—18h
Mercredi		14h—18h	8h—12h	
Jeudi	8h—12h			14 h –18 h
Vendredi		14h—18h	8 h –12h	
Samedi	8h—12h	14h—18h	8h—12h	14h—18h
Dimanche	8h—12h		8h—12 h	



Bonnes vacances à tous

Coucher de soleil sur Salaines—Avril 2009